

CHARTRE SAISON 2023-2024

Contrat athlète

Chaque athlète s'inscrivant à l'ESL Francheville s'engage à appliquer les points suivants :

- Respect des partenaires, adversaires, entraîneurs, juges et dirigeants en toute situation.
- Prendre soin des matériels et installations sur tous les lieux de pratique (entraînements, compétitions).
- Respect des horaires d'entraînements et de rendez-vous aux compétitions.
- Être assidu aux entraînements, engagé et impliqué durant toutes les séances.
- Participer aux compétitions et porter les couleurs dans un esprit d'équipe.
- Participer à la vie du club (manifestations, bénévolat, jury...).

Contrat entraîneur

Chaque entraîneur s'engage à appliquer les directives liées à son intervention :

- Assurer la fonction d'éducateur et de formateur auprès de tous les athlètes en charge.
- Assurer la préparation des séances et le suivi des athlètes en entraînement et en compétition.
- Informer les athlètes du calendrier des compétitions et manifestations du club.
- Adhérer aux objectifs définis comme prioritaires par le club et en concertation avec les entraîneurs.
- Informer les dirigeants de toutes les nécessités et difficultés rencontrées (cas particuliers, absence, besoins, conflits...).

Contrat parent

Chaque parent inscrivant un enfant s'engage à :

- Lire, faire lire et appliquer la charte du club par leur(s) enfant(s).
- Veiller à la présence et à l'assiduité de l'enfant aux entraînements et aux compétitions.
- Informer les entraîneurs de toute absence ou problème rencontré par l'athlète (maladie, blessures, contre-indications, autres...).
- Respecter les règles définies et l'autorité des entraîneurs durant toutes les séances.
- Favoriser la **participation des enfants aux compétitions et manifestations inscrites au calendrier club**.
- Participer à la vie du club (assemblée générale, organisation interne, moments conviviaux...).

EXIGENCES SPÉCIFIQUES PAR SPECIALITÉ : **BENJAMINS**

- Produire 2 séances hebdomadaires au club.
- **Participation obligatoire aux compétitions proposées** (triathlon salle ou extérieur, cross).
- Prévenir par sms ou mail en cas d'absence même ponctuelle.
- Participation possible à une séance hebdomadaire supplémentaire pour approfondir une spécialité à partir de novembre (soumis à condition).

Le club, (Président)

L'athlète et parent

L'entraîneur référent

Nom :

Prénom :

Signature :